

Montpellier, le jeudi 06 juin 2013

---

***Gare nouvelle de Montpellier Sud de France***

**Gare Montpellier Sud de France :  
Fin de la concertation réglementaire pour la 2<sup>ème</sup> gare  
de Montpellier.**

**La gare Montpellier Sud de France a fait l'objet d'une démarche participative des citoyens depuis le 6 mai dernier et d'une démarche complémentaire avec un atelier de 40 citoyens tirés au sort pour formuler des recommandations.**

Plusieurs temps forts ont ponctué cette période afin de recueillir des recommandations pour aider RFF à réaliser la gare de demain.

Ateliers usagers, acteurs économiques, réunion publique, expositions en gare et dans les lieux publics, réseaux sociaux, site Internet : 1500 personnes ont déjà formellement exprimé leur avis sur la 2<sup>ème</sup> gare de Montpellier, baptisée dorénavant « Montpellier Sud France ».

L'heure est maintenant à un premier bilan. Réseau Ferré de France publiera et diffusera largement le bilan de la concertation. Celui-ci, ainsi que les recommandations des citoyens, seront transmis aux concepteurs de la gare dans le cadre de la consultation du contrat de partenariat public-privé en cours.

Bien que la concertation réglementaire ait pris fin, le site internet du projet : [www.gare2-montpellier.com](http://www.gare2-montpellier.com) demeurera en ligne.

Une nouvelle phase de concertation auprès du grand public s'ouvrira en fin d'année 2013, dans le cadre de l'enquête publique préalable à la Déclaration de projet avec la désignation d'un commissaire enquêteur.

A l'issue de ces phases de concertation et de la consultation lancée par RFF, la signature du contrat de partenariat interviendra au 1<sup>er</sup> semestre 2014.

\*\*\*

Le projet d'une nouvelle gare à Montpellier, au sein du futur quartier OZ, est inscrit dans le projet global de construction du Contournement de Nîmes et Montpellier, soit 80 km de ligne nouvelle pour le fret et les voyageurs. Les mises en service de ces projets sont prévues à la même échéance, fin 2017.

---

**CONTACT PRESSE :**

Valérie DURAND  
Tél. : 04 99 52 21 84  
Mél. : valerie.durand@rff.fr



Pour la réalisation du projet de ligne nouvelle et des deux gares nouvelles à Montpellier et Nîmes, des conventions de financement ont été signées simultanément le 25 avril 2012.

L'État et l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France, Réseau Ferré de France, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon, les agglomérations de Montpellier et de Nîmes sont signataires des conventions de financement spécifiques pour la réalisation des deux gares nouvelles sur le Contournement de Nîmes et Montpellier.



#### À propos de RFF

Réseau Ferré de France développe, modernise et commercialise l'accès au réseau ferré dans une logique de solidarité du territoire aux échelles européenne, nationale et régionale.

Deuxième investisseur public français, comptant 1 500 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros en 2011, RFF pilote un plan de modernisation du réseau sans précédent de 13 milliards d'euros sur la période de 2008 - 2015. Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, RFF met en œuvre la politique nationale de déploiement de lignes nouvelles.

Fort d'un actif industriel de 30 000 km de lignes, RFF organise à l'attention de l'ensemble de ses clients, entreprises ferroviaires de transport de voyageurs et de fret, un accès équitable et performant au réseau ferré français.

Consultez notre site : [www.rff.fr](http://www.rff.fr)

Photos et vidéos libres de droit disponibles à la demande : [www.mediatheque-rff.fr](http://www.mediatheque-rff.fr)



Abonnez-vous à notre compte Twitter : RFF\_presse